

Bordeaux, le 12 février 2021

AVIS DE L'ARS CONCERNANT LA SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DANS LE DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

Le décret n° 2020-1257 du 14 octobre 2020 déclare l'état d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire de la République.

Dans ce cadre, l'ARS émet un avis à destination du Préfet de département, caractérisant la situation sanitaire, afin d'appuyer les décisions que ce dernier est amené à prendre en vue de contenir la circulation virale.

A ce jour, sur la base des données consolidées au 12 février 2021, la situation épidémiologique de la région Nouvelle-Aquitaine se traduit par :

- un niveau d'incidence en population générale en légère diminution, qui s'établit désormais à 154,7 pour 100 000 habitants pour la période du 1^{er} au 7 février 2021 (contre 178,3 cas pour 100 000 habitants pour la période du 25 au 30 janvier 2021) ;
- un taux d'incidence pour les personnes âgées de 65 ans et plus qui diminue également et s'établit à 154,9 pour 100 000 habitants durant la même période;
- un nombre de patients hospitalisés pour COVID ressortant à 1524 personnes, dont 213 en réanimation au 10 février 2021 (contre 1570 personnes, dont 224 en réanimation à la date du 3 février 2021).

En ce qui concerne l'analyse de la situation épidémiologique de la COVID 19 par Santé Publique France dans le département de la Charente au 11 février 2021, elle témoigne également d'une circulation virale du SARS COV2 en légère diminution.

Au cours de la semaine du 1^{er} au 7 février 2021, la circulation du SARSCoV-2 en Charente est en légère diminution par rapport à la semaine précédente mais reste néanmoins active.

Malgré un taux de dépistage qui poursuit son augmentation, le taux d'incidence est de 127 pour 100 000 habitants en semaine 2021-05 contre 142 pour 100 000 habitants en semaine 2020-04.

Le taux de positivité, est également en légère diminution (5,3% versus 6,1% en semaine 2021-04, soit une baisse de 0,8 pts).

Le taux d'incidence est stable ou en baisse dans toutes les tranches d'âges sauf chez les moins de 15 ans parmi lesquels on note une légère augmentation. Les personnes âgées demeurent la tranche d'âge avec le taux d'incidence le plus élevé, de même que le taux de positivité qui est à présent plus élevé chez les 90 ans et plus que chez les enfants.

Au niveau infra-départemental, le taux d'incidence est stable ou en diminution dans presque tous les secteurs, sauf dans la communauté de communes Val de Charente (où il reste néanmoins faible), la communauté de communes Charente Limousine et la communauté de communes Lavalette Tude Dronne où il est en augmentation.

En semaine 05, l'activité des urgences pour suspicion de Covid-19 est stable par rapport aux deux semaines précédentes, avec 28 passages (soit 1,8% de l'activité totale, contre 1,9% la semaine précédente).

Le nombre de nouvelles admissions hospitalières pour Covid-19 est également stable, avec 19 nouvelles admissions hospitalières et une seule nouvelle admission en réanimation. Deux nouveaux décès à l'hôpital ont été recensés, soit un nombre très inférieur à celui de la semaine précédente.

Le nombre d'hospitalisations en cours reste élevé, en augmentation par rapport à la semaine précédente, avec au 9 février 2021 48 hospitalisations dont 6 en réanimation.

Au cours de la semaine 05-2021, aucun signalement n'a été déclaré à Santé publique France via l'application disponible sur le portail national des signalements. Toutefois, après une diminution notable du nombre de clusters signalés au cours du mois de décembre 2020 et janvier 2021, on note une nette augmentation au cours des deux dernières semaines, avec 9 clusters signalés en semaine 05 et 10 en semaine 06 alors que celle-ci est encore incomplète.

Ainsi au 11 février, 25 clusters sont en cours d'investigation dans le département, dont 5 en EHPAD avec une criticité élevée.

En conclusion, en Charente, comme dans l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine, on assiste à une très légère diminution de la circulation du SARS-CoV-2 qui reste néanmoins active. Le nombre d'hospitalisations en cours et le nombre de clusters en cours d'investigation sont à un niveau très élevé dans un contexte de circulation de nouveaux variants plus contagieux.

C'est pourquoi des mesures complémentaires doivent être prises en vue de contenir la circulation du virus et freiner de nouvelles contaminations.

Le Directeur Général
de l'ARS Nouvelle-Aquitaine

Pour le Directeur général
de l'Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine
par délégation

La Directrice générale adjointe
de l'Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

Hélène JUNQUA